



Une nouvelle mesure contre les arrêts maladie abusifs

Actualité législative publié le 17/11/2011, vu 1661 fois, Auteur : [Juritravail](#)

Le gouvernement envisage d'instaurer une nouvelle mesure contre les [arrêts maladie](#) abusifs. Dans le cadre de la lutte contre la fraude sociale, des sanctions pourraient être infligées aux salariés bénéficiant d'un arrêt maladie injustifié. Ainsi, ils devront rembourser une partie des indemnités journalières perçues.

Le ministre de la Santé, Xavier Bertrand, a déclaré que « les contrôles vont être beaucoup plus importants et, en plus, si vous êtes pris, vous rembourserez ».

Les modalités de cette mesure ne sont pas encore précisées mais un décret doit être publié d'ici la fin de l'année pour entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2012.

Source : AFP

Les Echos, 13 novembre 2011